Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2013) **Heft:** 1982

Artikel: Repower en Calabre : les tribulations d'une centrale au charbon voulue

par une entreprise électrique grisonne

Autor: Franchini, Federico

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1014037

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Repower en Calabre

Les tribulations d'une centrale au charbon voulue par une entreprise électrique grisonne

Federico Franchini - 19 January 2013 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/22537

Plus d'un milliard d'euros. C'est le montant que veut investir la société électrique grisonne Repower pour la construction d'une centrale au charbon à Saline Joniche, en Calabre. Un projet énorme et très controversé.

En Italie du Sud, Saline Joniche est le symbole de la faillite des politiques industrielles des années septante. Un projet de développement régional prévoyait l'implantation de la fabrique Liquichimica. Terminé en 1974, l'établissement n'a presque jamais fonctionné. C'est justement ici, sur les ruines de l'ancienne Liquichimica, que Repower veut construire sa propre centrale au charbon.

En juin dernier, le projet a reçu l'autorisation du ministère de l'environnement italien. Une décision qui contraste avec le Plan énergétique régional de la Calabre interdisant la production d'énergie électrique à partir du charbon. Le ministère de la culture avait aussi mis son veto, car le projet est situé dans une zone archéologiquement importante.

Le projet a suscité une levée de boucliers, tant en Calabre que dans les Grisons. En Italie, les associations environnementales et la Région ont déposé trois recours. Aux Grisons, la population choisira en septembre prochain si Repower, dont le canton est le principal actionnaire, pourra poursuivre le projet.

Outre ce risque de blocage par les recours, le projet de Saline Joniche est fort controversé pour bien d'autres raisons.

«Le CO₂ n'est pas toxique»

Les opposants ne veulent pas chasser Repower de la Calabre. Au contraire. Ils demandent que la société développe un projet centré sur les énergies renouvelables et conciliable avec la vocation touristique de la région.

Ce qu'ils ne veulent pas, c'est le charbon. Avec 7,6 millions de tonnes de CO2 par an, les émissions générées par la centrale équivaudraient à 17,5% du total des émissions en Suisse en 2009. Pour Repower, les émissions de CO₂ ne sont cependant pas une préoccupation. Une vidéo postée sur le site de la SEI, la société chargée du projet détenue à 67.6% par Repower, en évoque les vertus: «Lorsqu'on parle de charbon, on pense tout de suite aux émissions de CO2 et au-dit effet de serre. Il est important de rappeler que le CO2 est le gaz produit quotidiennement par les plantes et notre organisme quand nous respirons. Pour cette raison il n'est pas toxique. C'est justement l'effet de serre qui permet la vie sur notre

planète.»

Marché italien

L'investissement de Repower est également douteux d'un point de vue économique. En août 2011, plusieurs économistes et scientifiques suisses ont rendu attentive la direction de Repower aux risques financiers d'un tel investissement. En effet, la centrale est conçue pour approvisionner le marché italien. Or récemment le président d'ENEL, le plus grand opérateur électrique italien, a affirmé que les centrales à charbon ne sont plus rentables. En particulier en Italie, pays qui dispose d'un parc de production énergétique équivalant au double de sa consommation maximale, et en Calabre, région exportatrice d'électricité.

Appétits criminels

L'investissement de Repower attire les appétits de la criminalité locale. Le procureur anti-mafia Nicola Gratteri a récemment mis en garde la société grisonne sur les «inévitables» risques d'infiltration de la part de la criminalité organisée calabraise. Pour faire face à cette éventualité, Repower a signé un «Protocollo di legalità », une sorte de certification dont l'efficacité est contestée par les opposants à la centrale.

Ces derniers exigent un contrôle des partenaires de Repower. Car des soupçons pèsent sur le groupe Hera, principal partenaire de Repower dans la construction de la centrale et copropriétaire avec la société grisonne de la centrale à gaz de Tevarola, et avec EGL d'une autre centrale à gaz à Sparanise. Hera, contrôlé à 50% par les municipalités de l'Emilie-Romagne, est suspecté d'être impliqué dans un réseau d'affairistes et politiciens corrompus, actifs dans la construction de centrales électriques au sud de l'Italie. Des enquêtes journalistiques ont mis en lumière notamment des liens entre le groupe Hera et Nicola Cosentino, ancien sous-secrétaire du ministère de l'économie du gouvernement Berlusconi, contraint à la démission en 2010 à cause de ses relations avec la camorra.

Dernières nouvelles

Le gouvernement des Grisons maintient son soutien à la centrale. En novembre, il a opposé un contre-projet à une initiative populaire contre le charbon. Ce contre-projet prévoit l'interdiction aux sociétés détenues par le canton d'investir dans le charbon; mais il autorise Repower à poursuivre son projet calabrais.

Jusqu'en décembre, le canton (46%), Axpo (21,6%) et Alpiq (24,4%) se partageaient le capital de Repower. En grande difficulté financière, Alpiq a

annoncé en décembre la vente de sa participation à Axpo et au canton, ce qui donne à ce dernier la majorité absolue.

Le 16 janvier dernier, Repower a communiqué sa volonté de diminuer de 57,6 à 20% sa participation dans la société chargée du projet de Saline, la SEI SpA. Cette décision est peut-être due à la recherche du nouveau partenaire de Repower, remplaçant Alpiq. Car les sociétés intéressées on parle des Services industriels de la ville de Zurich (EWZ) ou des Forces motrices bernoises - ne verraient pas d'un bon œil la participation à la centrale calabraise. De même qu'Axpo, société qui n'a jamais soutenu, directement ou indirectement, le charbon.